

Protocole de reprise des activités artistiques au conservatoire 4 janvier 2021

ACCUEIL UNIQUEMENT DES MINEURS, CHANT ET CHORALE INTERDITS

Afin d'assurer la sécurité des élèves et des professeurs au sein du conservatoire, nous vous prions de prendre connaissance et d'appliquer les règles sanitaires suivantes qui vous incombent :

- Respect du sens de circulation tracé dans le bâtiment. Nous vous invitons à limiter l'usage de l'ascenseur.
- **Port du masque obligatoire pour les personnes de plus de 6 ans.** Il appartient à chaque élève de venir avec son masque. **Le port du masque est fortement recommandé pour les danseurs pendant le cours.** Les flutistes sont autorisés à retirer le masque pendant le cours. Leur professeur leur donnera le feu vert pour le retrait et la mise en place du masque.
- Les élèves de flûte traversière devront s'exercer derrière les plexiglas prévus à cet effet.
- Les élèves doivent apporter leur matériel : instruments transportables, crayons, partitions, cahiers...etc.
- **Dans la mesure du possible, nous demandons aux élèves de venir seuls au conservatoire. Seul un accompagnant sera autorisé à rentrer dans le bâtiment dans le cas contraire.**
- La fermeture des vestiaires collectifs nécessite que chaque élève de danse apporte un grand sac où il pourra mettre toutes ses affaires (chaussures, vêtements dont manteau).
- Les élèves se laveront les mains au début et à la fin du cours.
- **Merci de nous signaler tout cas de COVID avéré, cela entrainera la désinfection du bâtiment.**
- **Les cas-contacts ne sont pas autorisés à se rendre dans le conservatoire.**
- Les élèves ayant contracté la COVID-19 sont invités à suivre une consultation médicale pour s'assurer de la bonne reprise d'une activité physique.
- Les personnes qui ont les symptômes suivants sont invités à ne pas se présenter au conservatoire : fièvre, toux sèche et fatigue.

Conformément aux différents textes transmis par l'Etat, la commune s'engage à appliquer les règles suivantes :

- Les salles du conservatoire sont nettoyées quotidiennement.
- Du gel hydroalcoolique et du savon est mis à la disposition de tous.
- Les professeurs portent un masque.
- Les professeurs désinfecteront entre chaque cours tout ce qui aura été touché par les élèves : instruments, poignées de porte, pupitres, plexiglas, barre de danse...Etc. Le temps de désinfection sera pris sur chaque début de cours.
- Un espace de 4m² par danseur sera assuré.
- Les salles seront aérées 15min toutes les 3 heures.

Le respect de ces règles permettra à tous les élèves et professeurs de poursuivre leur pratique artistique sereinement. Ces dispositifs sont amenés à évoluer dans le temps en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

En vous remerciant de votre collaboration.